

Le tableau 9 donne, par port principal, le nombre et le tonnage global des navires qui se servent de pilotes durant les années financières 1945-1946 et 1946-1947. Il n'existe pas de données correspondantes pour le district Saint-Laurent-Kingston-Ottawa.

9.—Service de pilotage par district, années terminées le 31 mars 1946 et 1947

District	1946		1947	
	Navires	Tonnage	Navires	Tonnage
Bras-d'Or (N.-É.).....	12	2,571	15	15,525
Sydney (N.-É.).....	2,220	4,300,214	1,416	2,491,710
Saint-Jean (N.-B.).....	1,405	3,532,965	963	2,945,341
Halifax (N.-É.).....	3,269	10,819,247	2,135	7,097,214
Québec (P.Q.).....	2,766	8,050,185	2,753	8,708,280
Montréal (P.Q.).....	4,872	9,757,632	4,192	9,404,529
Colombie-Britannique.....	2,138	8,332,026	2,456	10,065,042
Churchill (Man.).....	1	1,503	20	76,634

Matelots embarqués et débarqués.—Le nombre de matelots embarqués et débarqués aux ports canadiens, d'après les dispositions de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada, au cours des années financières 1940-1941 à 1946-1947, est donné dans le tableau suivant.

10.—Matelots embarqués et débarqués dans les ports canadiens, années terminées le 31 mars 1940-1947

NOTA.—Les chiffres de 1908-1917 paraissent à la p. 717 de l'*Annuaire* de 1938; ceux de 1918 à 1939, à la p. 596 de l'*Annuaire* de 1941.

Année	Matelots embarqués	Matelots débarqués
	nombre	nombre
1940.....	22,892	20,760
1941.....	28,782	25,134
1942.....	23,064	20,312
1943.....	19,255	15,250
1944.....	26,068	20,491
1945.....	29,230	25,056
1946.....	30,361	27,042
1947.....	43,973	42,205

Marine marchande de l'État.—Les circonstances dans lesquelles l'État devint possesseur et fut chargé de l'exploitation d'une marine marchande sont expliquées à la page 790 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Un tableau qui donne les résultats de l'exploitation de 1919 à 1936 paraît à la p. 715 de l'*Annuaire* de 1937.

La flotte de la Marine marchande du Gouvernement canadien, Ltée, se composait au début de 66 vaisseaux d'un déplacement total de 391,212 tonnes. Le coût original de la flotte fut de \$79,661,921 et les pertes de capital s'élevèrent à \$74,239,356, dont la récupération totale de \$5,422,565 se répartit ainsi: (1) vente de 56 vaisseaux, \$2,378,018; (2) produits de l'assurance sur 4 vaisseaux perdus, \$2,111,475; (3) vente de 6 vaisseaux aux Paquebots nationaux (Antilles), Ltée, \$933,072.

La charte de la Marine marchande du Gouvernement canadien, Ltée, et de ses filiales, bien qu'inopérante depuis 1936, n'a jamais été cédée et, en 1940, la